

Etiquetage : "grave" impasse sur le lait, la viande, les oeufs, selon France nature environnement

© 20/04/2004 |  Terre-net Média

PARIS, 20 avril 2004 - France Nature Environnement (FNE), la fédération des associations françaises de protection de l'environnement, dénonce mardi "les graves omissions" dans la nouvelle réglementation européenne sur les OGM, qui ne concerne pas les produits dérivés d'animaux : viande, lait, oeufs et fromages.

Dans un communiqué, FNE salue les "avancées significatives" de la nouvelle réglementation entrée en vigueur dimanche : étiquetage des produits génétiquement modifiés ou dérivés d'OGM (huiles...), ainsi que de l'alimentation destinée aux animaux. Ainsi, l'agriculteur saura précisément la provenance des céréales qu'il donne à ses bêtes. En revanche, le consommateur n'aura aucun moyen de savoir si son steak ou son fromage provient d'une vache nourrie au soja OGM par exemple.

"Ces plantes manipulées secrètent un insecticide et/ou tolèrent un herbicide total", observe FNE. "Que deviennent ces pesticides chez les animaux qui les consomment? Quel impact sur le consommateur?" interroge l'association. FNE souligne que "faute d'une véritable traçabilité, aucune veille sanitaire spécifique n'est possible et les rares études prévues chez l'animal ont été abandonnées faute de financement".

La fédération souhaite que "soient suspendues les importations de plantes transgéniques destinées à l'alimentation animale" et estime que "ce serait gravement abuser le public que de lever le moratoire (sur les autorisations d'OGM dans l'Union européenne) au motif que le consommateur est mieux informé, alors que ce n'est pas le cas pour les produits issus d'animaux nourris avec des plantes OGM".

